



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



18140906

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

11-09-2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0644 772 559

Dénomination

(en entier) : **DOUMAX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Cortewilde 27 à 7781 HOUTHEM**

Objet de l'acte : ERRATUM

La société a été constituée par acte reçu par le notaire Alain HENRY à Estaimpuis (Estaimbourg) en date du 22 décembre 2015 publié aux Annexes du Moniteur belge du 24 décembre suivant sous le n° 15321977.

Une partie de cet acte n'a pas été reprise dans la publication aux dites Annexes.

Il y a donc lieu de lire in fine de cette publication, le texte supplémentaire suivant :

Nomination d'un gérant non-statutaire :

Est nommé comme gérant de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Maxence VANDERSTICHELEN, pour qui accepte Monsieur Guy BOURGOIS, prénommé.

Alain HENRY, Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).